

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 24 (1874)

**Artikel:** Un acte de 1235

**Autor:** Scholl, J.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-549553>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN ACTE DE 1235

*communiqué par J. SCHOLL.*

---

Abbas et conventus de Monte Angelorum universis rei  
geste, civitatem amantibus salutem et orationes in Domino.  
Quia sepe cum tempore labuntur temporales hominum  
actiones, idcirco necesse est rei geste memoriam scriptis  
parum et testibus eternari. Novit igitur presens etas et  
futura posteritas quod Heinricus, venerabiles abbas, et con-  
ventus de Monte Angelorum emerunt a nobili viro Oul-  
rico de Vlumgin (*sic*), accendente manu et consensu uxoris  
sue Diemdot (?) et filiorum suorum Oulricho et Berchte (*sic*),  
vineas in Windgrabs (*sic*) et in Rogget (*sic*), cum duabus  
partibus nemoris pro quadraginta novem marcis, cum  
plena et integra libertate, ut neque bannum nec aliquam  
servitutem teneantur domino reddere regionis. Factus est  
autem hic contractus publice coram comite Rodolfo de  
Novocastro lancrastio et fratre suo Oulrico et multis aliis  
viris nobilibus et honestis, quorum notam duximus in rei  
geste testimonio subscribenda (*sic*), Petrus abbas Herila-  
sensis, Heinricus, capellanus suus, Oulricus, plebanus de  
Tuanno, Chouno et Oulricus, milites de Jegistorf, Roudolfus,  
advocatus de Jegistorf, Folmarus de Ligirtzo et Heinricus,  
filius suus, Chouno de Tuanno, Burchardus de Tesson,  
Heinricus castrensis de Bieln. Acta sunt hec apud  
Tuanno, anno dominicæ incarnationis M. CC. XXXV, festo  
Mauricii et sociorum eius. Ut autem præsentis pagine  
tenor in perpetuum maneat inconcussus, sigillis præsen-  
tibus necesse duximus roborari. Videtis ipi (*sic*) Oudilrici  
(*sic*) de Vlumgin, domini Roudolfi comitis Novicastri,

domini abbatis Erilacensis, Chounonis de Jegistorf, Roudolfi, advocati de Jegistorf, Folmari de Ligirtzo, Burchardi de Tesson.

Cet acte de vente, sur une petite feuille de parchemin, est écrit en beaux caractères très bien conservés. On voit encore au bas de l'acte les attaches qui retenaient les six sceaux, mais ces derniers n'existent plus.

*Mons Angelorum.* Mont des Anges, Engelberg. Nom d'un vignoble près de Douanne, qui appartenait au couvent d'Engelberg en Unterwalden.

*Vlumgen.* Il est probable qu'il faut entendre, sous ce nom, le seigneur d'Ulvingen, Ilsingen ou Orvin.

*Berchta* (sic). C'est bien ainsi que ce nom est écrit dans le présent acte. C'est un nom de fille (Berchta, Bertha), ou celui d'un fils (Berchthold). Le texte n'en dit rien, car l'expression *filiorum suorum* peut être générale dans le sens d'*enfants*, d'autant plus qu'il est fait mention d'un fils nommé Ulrich.

*Windgrabs.* Très probablement Wingreis, au bord du lac de Bienne.

*Rogget.* Ce nom ne rappelle aucun souvenir, mais il se rapproche un peu de celui de « Rochette », usité dans la contrée.

*Roudolfus, comes de Novocastro.* Rodolphe III, mort vers 1267. Les dates des comtes de Neuchâtel de la maison de Fenis sont incertaines.

— On remarquera la singulière orthographe du mot *lanteravio* : on ne fait aucune différence entre *d* et *t*, *g* et *c*.

*Petrus abbas Herilacensis* et (plus bas) *Erilasensis*. Abbé de Cerlier (Erlach) sur le lac de Bienne. Cette abbaye fut fondée par Cuno de Neuchâtel-Fenis, évêque de Lausanne, de 1093-1106.

*Tuanno.* Twann ou Douanne, sur le lac de Bienne.

*Jegistorf.* Village près de Fraubrunnen, sur la route de Berne à Soleure.

*Advocatus :* avoué ; juge représentant du seigneur de Jegistorf.

*Ligirtzo.* Ligerz ou Gléresse, sur le lac de Bienne.

*Tesson.* Tess ou Diesse, petite localité sur la montagne au-dessus de Douanne.

*Bieln.* Nous avons ici une des premières mentions du château de Bienne ou Biel. Il est cependant déjà mentionné en 1234 (un an avant

celui où fut conclue la présente vente), et en 1229 (*Heinricus de Bieln villicus*). Voir l'*Histoire de Bienne*, par M. le Dr C.-A. Blöesch, p. 45 et 53.) D'autres actes écrivent *Biello* (1237) et *Bienna* (1244 et 1251).

*Ipi* (sic). Faut-il lire *ipsius*? Alors cet adjectif démonstratif ne se rapporte qu'à Ulrich d'Orvin et à son sceau, tandis que tous les autres noms suivants sont aussi au génitif. Faut-il lire *ipsa* et sous-entendre *sigilla*? Dans tous les cas, le sens de la phrase est trop simple pour n'être pas clair.

Choisi près Bienne, décembre 1873.

*N. B.* Ces remarques étaient écrites quand j'ouvris l'ouvrage d'Albert Jahn : *Chronik des Kantons Bern* (Bern-Zurich 1857). Le savant auteur mentionne au nom *Engelberg* l'acte ci-dessus — mais sans le transcrire, — et ses remarques s'accordent avec les nôtres. « Ces mêmes vignobles de Windgrabs, dit M. Jahn, sont mentionnés dans une bulle du pape Grégoire IX en 1236. »



### UNE LETTRE DE VOLTAIRE

communiquée par M. J. SCHOLL.

A Monsieur Monsieur Liomin, pasteur de Corgémont et de Sombeval

Vallée de St-Imier, près de Bienne

à CORGÉMONT (Suisse.)

Monsieur,

Je n'ai pu répondre plus tôt à la confiance dont vous m'honorez. Ma vieillesse, mes maladies, et des fluxions sur les yeux qui m'ont rendu longtemps presque aveugle, m'ont empêché de remplir ce devoir. Je ne suis plus en état de travailler, et je pense d'ailleurs que l'auteur